

ZAC du Poirier :

- **Ilot B :** Dans le cadre de la viabilisation de l'ilot B de la troisième tranche de la ZAC du Poirier (Poirier IV), une consultation de constructeurs a été menée pour l'aménagement et la commercialisation de cette zone. Le Conseil municipal a retenu l'offre du constructeur « Les Maisons de l'Avenir » qui prévoit la construction de six logements articulés autour d'une place centrale. Les terrains seront vendus par la Commune et le constructeur sera soumis au cahier des charges de la zone. Une convention sera établie entre la Commune et les Maisons de l'Avenir.
- **Prix de vente lots ilot B :** le conseil municipal a fixé les prix de vente des lots de l'ilot B de la troisième tranche de la ZAC du Poirier (Poirier IV). Compte tenu des coûts de viabilisation et des prix de vente des terrains dans la troisième tranche de la ZAC du Poirier, un prix de vente forfaitaire pour chaque lot a été fixé en se basant sur un prix de 90 € HT du m².
- **Point sur les travaux de viabilisation du Poirier IV :** les travaux de viabilisation du Poirier IV ont été perturbés par les intempéries ces dernières semaines. Les travaux d'effacement des réseaux électriques et téléphoniques de la zone sont en cours. La fin des travaux de viabilisation du Poirier IV est attendue pour le printemps prochain.
- **Point sur les travaux de la voirie définitive du Poirier III :** L'entreprise Lemee TP en charge des travaux de voirie du Poirier III interviendra à compter du 10 février 2020 pour la réalisation de la voirie définitive du Poirier III. Les propriétaires concernés seront contactés par l'entreprise dans les prochaines semaines pour la réalisation des enclaves privatives de stationnement.

Assainissement :

- **Avenant n°6 au contrat de gestion de la station d'épuration :** Dans le contexte de la Loi Notre qui impose le transfert de la compétence assainissement aux intercommunalités pour le 1^{er} janvier 2020, le Conseil Municipal a décidé de prolonger le contrat d'exploitation confié à l'entreprise Véolia par un avenant couvrant la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2019 pour l'exploitation de la station d'épuration.

Finances :

- **Budget assainissement 2019, conformité du compte administratif avec le compte de gestion :** le compte administratif du service de l'assainissement collectif est arrêté en section de fonctionnement à 170 129.09 € en dépenses et à 164 623.92 € en recettes. La section d'investissement s'établit à 436 359.60 € en dépenses et 405 850.00 € en recettes.
A compter du 1^{er} janvier 2020, la compétence assainissement a été transférée dans le cadre de la Loi Notre à Vitré Communauté. Le budget assainissement est désormais clos.

Tarifs municipaux

- **Tarifs cimetière :** Suite à l'installation du columbarium au sein du cimetière de la Commune, le Conseil Municipal a fixé les tarifs des concessions de cet équipement soit 50 € pour 15 ans et 100 € pour 30 ans auxquels s'ajouteront une participation aux frais du réceptacle de 150 €.

Acquisitions et travaux

- **Rue de la Valette** : les travaux de viabilisation d'un lotissement privé situé rue de la Valette ont débuté depuis le mois de janvier 2020. L'accès au parking du centre de loisirs sera maintenu pendant la durée des travaux. La fin des travaux est prévue pour la mi-avril 2020.
- **Extension pole santé** : les travaux de passage des réseaux des fluides entre le pole santé et son extension ont été réalisés. Les travaux de maçonnerie débiteront dans les prochaines semaines.
- **RGPD** : La commune a débuté en lien avec le centre de gestion des collectivités d'Ille et Vilaine la mise en conformité de ses pratiques informatiques dans le cadre du règlement général de protection des données (RGPD).
- **Schéma directeur eaux usées/eaux pluviales** : Dans le cadre du schéma directeur des eaux usées et pluviales, le cabinet Meau conseil effectue depuis la fin janvier 2020 des relevés dans les réseaux de la Commune. Des relevés nocturnes auront lieu à plusieurs reprises. La fin de cette phase de relevés est prévue pour le 28 février prochain.

Questions diverses

- **Théâtre au village** : Le Conseil municipal a donné son accord pour l'édition 2020 du théâtre au village. Cet événement aura lieu la dernière semaine d'août 2020 avec une représentation pour les plus jeunes en après-midi et une représentation en soirée.
- **Syndicat agricole** : Le syndicat agricole de Domagné a rejoint le syndicat intercommunal.
- **Elections municipales** : les prochaines élections municipales se tiendront les 15 et 22 mars prochain.